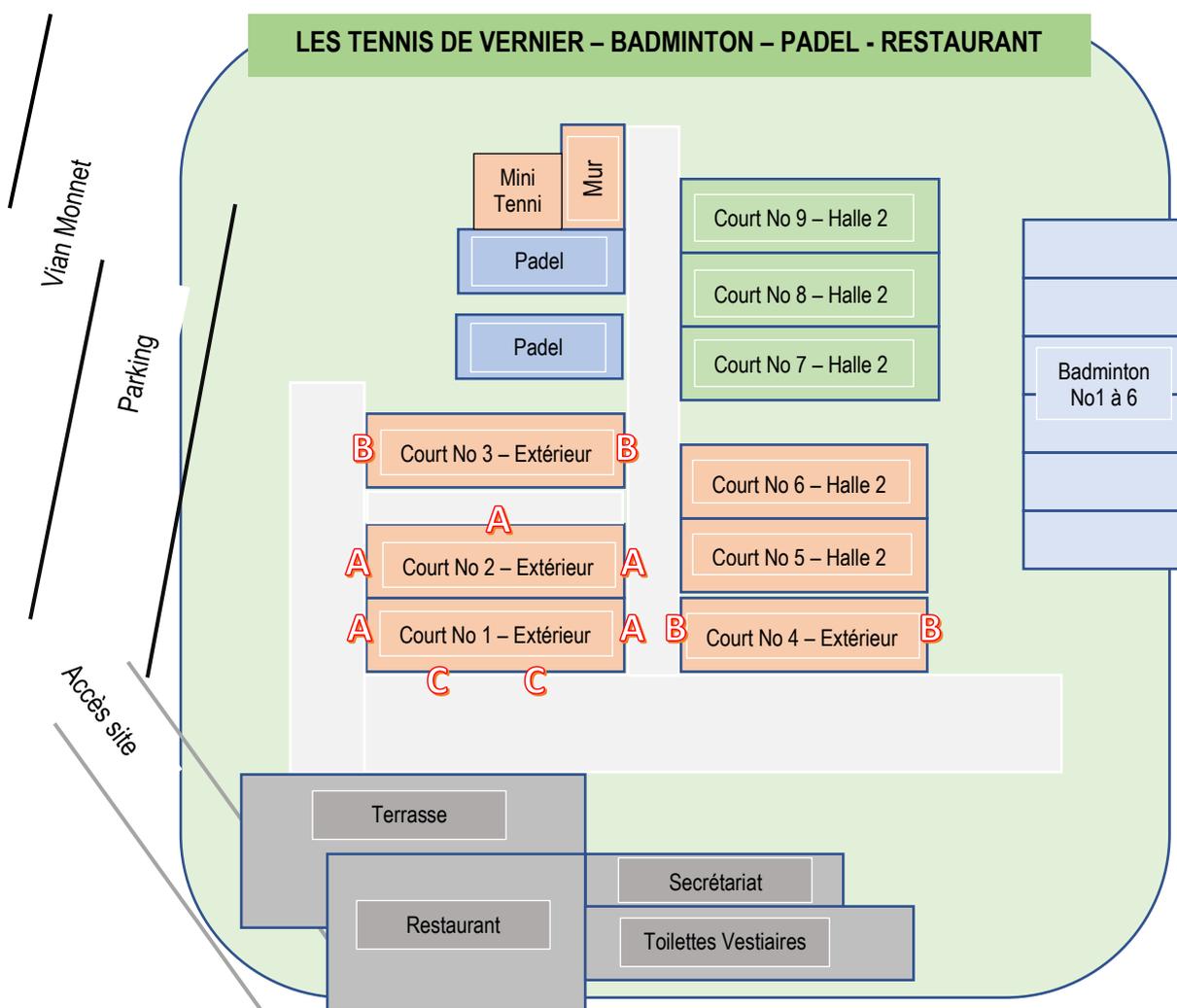




## OFFRES PARTENARIAT – Tennis Club de Vernier

Le Tennis club de Vernier met à disposition d'annonceurs deux types d'espaces publicitaires :

- Bâches coupe-vent et brise-vue de 2 m de haut sur 12 m de longueur, installées à l'avant et à l'arrière des courts 1 à 4 (à l'extérieur et donc à la vue des visiteurs du site (Tennis – Badminton – Padel – Restaurant).
- Panneaux de 70cm à 80cm de haut sur 200 cm de longueur, installés sur le grillage longeant le court 1.



Emplacement	Matériel *	Partenariat	
Bâche terrain No 1 <b>A</b>	*1'600.- CHF	1'000.- CHF	COELEC - JECA
Bâche terrain No 2 <b>A</b>	*1'600.- CHF	1'000.- CHF	Libre – TAXIPHONE 141
Bâche terrain No 2 <b>B</b>	*1'600.- CHF	800.- CHF	Libre – Libre
Bâche terrain No 2 <b>B</b>	*1'600.- CHF	800.- CHF	Libre - Libre
Panneau terrain No 1 <b>C</b>	* 500.- CHF	500.- CHF	Libre – 4 à 6 x

Le support bâche ou panneau) reste propriété de l'annonceur. Celui-ci peut faire bénéficier le TCV d'un montant supérieur.

\* L'annonceur est libre du choix du fournisseur du matériel et de l'imprimeur. Les montants ci-dessus sont indicatifs (2021). Les bâches doivent répondre aux normes « tennis ».

La première année le partenariat comprend l'installation de la bâche ou du panneau publicitaire et le montant lui-même du partenariat. A partir de la 2<sup>ème</sup> année, seul le partenariat est dû au TCV.